

Cotisations et contributions Bureaux—Schéma explicatif

Bureau d'étude affilié à la SIA Suisse en tant que membre bureau, dont le siège se trouve dans le canton de Vaud

= Bureau SIA

> Cotisation « bureau » à la SIA Suisse +
Cotisation « bureau » à la SIA Vaud

- à la SIA Suisse- montant calculé sur la somme des salaires soumis à AVS, cf tablelle SIA — infos sur <http://www.sia.ch/fr/affiliation/affiliation/membre-bureau/>
- À la SIA Vaud-cf article 18 des statuts de la section. Même montant que celui perçu par la SIA Suisse

Bureau d'étude dont le siège se trouve dans le canton de Vaud et dont la direction comprend un membre individuel SIA

= Bureau solidaire

> Contribution volontaire à la SIA Vaud

- cf article 18 des statuts de la SIA Vaud
- Montant minimum de chf 280.- (tablelle SIA pour les cotisations bureaux pouvant servir de référence)

Autre bureau

= Bureau ni SIA, ni solidaire

Pas de cotisation à la SIA, pas de contribution volontaire à la SIA Vaud

Prestations offertes par la SIA Suisse

Cf [www.sia.ch / affiliation](http://www.sia.ch/affiliation)

Prestations offertes par la SIA Vaud

- page gratuite dans la galerie bureau sur le site internet de la section
- mention de la société dans la liste des bureaux établie par la SIA Vaud et diffusée auprès des maîtres d'ouvrages
- Promotion lors d'événements particuliers (ex: slide show sur le stand SIA à Habitat-Jardin)

Prestations offertes par la SIA Vaud

- page dans la galerie bureau sur le site internet de la section: mise en ligne: chf 150.- / abonnement annuel: chf 50.-
- mention de la société dans la liste des bureaux établie par la SIA Vaud et diffusée auprès des maîtres d'ouvrages

Aucune prestation ni visibilité du bureau au travers de la SIA et de la SIA Vaud